



L'avantage de la pleine longueur

La recherche renforce l'exigence du Code de pratiques de conserver intacte la queue de vos vaches

Jusqu'à présent la norme dans la plupart des fermes laitières canadiennes, conserver intacte la queue de vos vaches est désormais une exigence. La couper n'apporte pas de véritables bienfaits et pourrait éventuellement causer du tort à la réputation de l'industrie laitière pour ce qui est du traitement sans cruauté des animaux.

Le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers* établi sur des données scientifiques et distribué à tous les producteurs canadiens en 2009, comporte une nouvelle exigence qui interdit l'amputation de la queue, à moins qu'elle ne soit nécessaire pour des raisons médicales.

L'amputation de la queue a débuté en Nouvelle-Zélande. Les agriculteurs pensaient qu'elle pouvait réduire le risque de contracter des maladies comme la *leptospirose* des vaches. Certaines personnes croyaient également que l'amputation de la queue améliorerait la propreté des vaches et que des vaches plus propres seraient donc exposées à moins de pathogènes et jouiraient d'une meilleure santé mammaire.

La recherche a montré à présent que l'amputation de la queue n'a aucun lien avec la santé et ne présente pas d'avantage sur le plan de la propreté des vaches ou de la santé mammaire. Des études contrôlées, effectuées dans des fermes laitières au Canada et aux États-Unis, ont montré qu'il n'y a aucune différence dans l'hygiène des pis ou des jambes, la numération des cellules somatiques ou la prévalence d'infections intramammaires chez les vaches dont la queue a été amputée, comparativement à celles dont la queue est intacte.

L'amputation de la queue présente en réalité de nombreux inconvénients. Elle provoque de la douleur et empêche la vache d'utiliser son chasse-mouches



Les vaches ayant une queue entière restent aussi propres que les bêtes dont la queue a été coupée.

naturel. Elle peut également aboutir à la croissance de faisceaux nerveux sur le moignon de la queue, source éventuelle de douleur chronique. La procédure peut également aboutir à des infections, notamment le tétanos ou la gangrène. Pour ces raisons, plusieurs pays d'Europe, comme la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse, ont interdit l'amputation de la queue.

À la suite de l'interdiction de l'amputation de la queue votée l'année dernière en Californie, de nombreux appels ont été lancés pour agir de même dans l'État de New York, en partie en réaction à une vidéo diffusée sur un réseau de télévision américain populaire qui a provoqué une levée de bouliers publique.

Certains trayeurs préfèrent travailler avec des vaches dont la queue a été amputée, parce que la queue plus courte risque moins de les frapper dans la salle de traite. Cependant, les producteurs ont d'autres possibilités pour améliorer le confort des

travailleurs, sans devoir recourir à l'amputation de la queue. Le *Code de pratiques* recommande des pratiques exemplaires, notamment tondre le toupillon de la queue. En outre, les salles de traite parallèles modernes peuvent être conçues de façon à ce que les trayeurs n'entrent pas en contact avec la queue de la vache.

Si vous souhaitez partager vos points de vue sur l'amputation de la queue avec d'autres personnes, Dan Weary et Marina von Keyserlingk de l'Université de la Colombie-Britannique organisent un débat en ligne sur ce sujet. Pour y participer, visitez le site www.yourviews.ubc.ca/node/1091. ✎

Dan Weary et Marina von Keyserlingk sont professeurs et titulaires des chaires de recherche industrielle en bien-être des bovins d'élevage du CRSNG à l'Université de la Colombie-Britannique. Shelley Crabtree est directrice adjointe par intérim, Communications et politiques, Producteurs laitiers du Canada.